



Club Radio Amateur Sud-Ouest Inc.

4 De l'Église,
Mercier, J6R 2K8

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 MARS 2015

ORDRE DU JOUR

1) Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Acceptée à l'unanimité.

2) Liste des présences

Sont présents VE2VO, VE2DTK, VE2LV, VE2DTL, VE2DPF, VE2LV, VE2KI.

3) Lecture du procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 novembre 2014.

Lu par Fernando VE2LV. François VE2DTK nous avise qu'il y avait erreur dans le paragraphe 4, l'item 4 : **François VE2DTL** devrait être **André VE2DTL**. Nous sommes tous d'accords pour ce changement qui est mon erreur (VE2KI). Pour le reste, l'adoption du procès verbal est proposée par François VE2DTK et adopté à l'unanimité.

4) Mot du président (Fernando VE2LV)

Fernando VE2LV a parlé à Gérald VE2BCM pour l'aviser qu'il avait été remercié lors de la dernière assemblée pour le don d'un serveur de stockage en réseau (NAS).

Fernando nous souligne qu'il est déçu de la faible représentation des membres lors des réunions. Il faut dire que ce soir il y a du hockey à la TV et aussi une élection provincial partielle. André VE2DTL ajoute c'est la même chose au club VE2UMS ; la présence des membres est faible.

Lors de la dernière réunion du conseil d'administration nous en avons profité pour définir clairement le rôle de chacun ainsi que le délai de rappel de renouvellement d'abonnement des membres : un avis un mois avant l'échéance et un dernier avis à la date d'échéance avec une période de grâce de 30 jours.

La liste des membres, tel que publié publiquement sur le site web du club, ne contient que les données des radio amateurs tel que publiée sur le site

d'Industrie Canada. Les membres de CRASOI peuvent en plus télécharger une liste plus complète avec toutes les données que chaque membre nous permet de publier.

Fernando à remis en main propre une lettre de remerciement pour dons au club à Henri VE2HNI lors d'un déjeuner rencontre et fera de même pour Robert VEBGG lors d'une prochaine rencontre. Ils sont les deux des membres honoraires du club.

5) Rapport financier (Jacques St-Pierre VE2DPF, trésorier)

Depuis le début de l'année, le club a reçu trente renouvellements d'abonnement, une entrée de 750\$. On a récolté 100\$ dans la caisse du café, un don de 25\$, et 150\$ de vente d'équipement, pour un entré total de 1 025\$. Des frais d'administration de 335\$ (registre des entreprises, cotisation à RAQI), des dépenses divers de 460\$. Nous sommes donc en surplus de 219\$ depuis le début de l'année avec un solde actuel de 2 505\$. Appuyé par Pierre VE2VO, adopté à l'unanimité.

6) Comité Technique – Rapports et nouvelles (André Léveillé, VE2DTL)

VE2RTS est en onde avec des nouveaux radios, après quatre sessions avec Jacques VE2DPF, Fernando VE2LV, François VE2MRS et André VE2DTL pour la configuration entre eux ainsi que l'interface avec Astérisque. Il reste un problème : Astérisque plante régulièrement depuis ces changements – à suivre. Il y a aussi un problème d'interférence de signaux externes qui ouvrent le répéteur à vérifier. La puissance actuelle est 5 watts en attente de l'installation d'un amplificateur.

VE2RBV : nous pourrons installer le répéteur WIFI sur la tour en face du répéteur, qui deviendrait le point d'accès du réseau 55 sur 2,38 GHz.

VA2RVF : Grâce à Michel André VE2BYB nous avons espoir de pouvoir une antenne WIFI 2.38 GHz sur le toit de l'hôpital pour enfin relier ce répéteur à VE2RBV et VE2RTS.

RAQI, avec des ententes avec Communications Québec, est devenu propriétaire des sites de tous les répéteurs des clubs. Aussi, lors de la dernière rencontre des présidents, RAQI a décidé d'utiliser les liaisons UHF au lieu de WIFI pour lier les répéteurs du réseau VE2RTQ.

André VE2DTL transmet des remerciements à la Ville de Mercier pour les réparations de la prise d'eau et la porte d'entrée du local. Il a aussi averti la Ville de Mercier de vandalisme observé sur le site de VE2RTS.

7) Activités à venir

Cabane à sucre le samedi 11 avril 2015 à Le Shack de St-Urbain.

8) Varia

9) Prochaine assemblée régulière

Elle aura lieu de 11 mai pour préparer l'assemblée générale annuelle. Si vous avez des modifications à proposer aux règlements du club, c'est le temps de le faire.

10) Levée de l'assemblée

Proposé par André, VE2DTL, adopté par tous.

Luc Beudet VE2KI
Secrétaire